



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 17 décembre 2013

Agenda

Lundi 6 janvier

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h: **Gabriel de BROGLIE**, Chancelier de l'Institut : « *L'institution académique des sciences morales et politiques* ».

Lundi 13 janvier

-15h: **Didier SICARD**, Professeur de médecine à Paris-Descartes, ancien président du Comité consultatif national d'éthique : « *La politisation éthique de la morale* ».

Lundi 20 janvier

-15h: **Renaud DENOIX de SAINT MARC**, membre de l'Académie : « *La moralisation de la politique* ».

-Réunion de la section Législation, droit public et jurisprudence.

22, 23, 24 janvier

Colloque « Guerre et Religion », sous la direction de **Jean BAECHLER** (Fondation Simone et Cino del Duca).

Lundi 27 janvier

-15h: **Jean-Claude CASANOVA**, membre de l'Académie : « *L'apport d'Auguste Comte* ».

-Comité secret.

Lundi 3 février

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h: élection d'un membre titulaire dans la section Législation, droit public et jurisprudence.

-**Bertrand SAINT-SERNIN**, membre de l'Académie : « *Les sciences morales et politiques selon Cournot* ».

-Comité secret.

Lundi 10 février

-15h: **Karlheinz STIERLE**, correspondant de l'Académie (section Philosophie) : « *Les Geisteswissenschaften allemandes : sciences de l'esprit* ».

Lundi 17 février & lundi 24 février

pas de séance.

Séance du lundi 16 décembre

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 2 décembre, le président **Bertrand Collomb** a fait procéder à l'élection du vice-président de l'Académie pour l'année 2014.

Chantal Delsol, membre de la section Philosophie, a été élue et succèdera donc à son confrère **Bernard Bourgeois**, également de la section Philosophie, à la vice-présidence de l'Académie, dès le 6 janvier 2014.

Après cette élection ainsi qu'après le renouvellement des mandats des membres dans différentes commissions académiques et de l'Institut, le président **Bertrand Collomb** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Jean-Robert Pitte a présenté à ses confrères l'ouvrage de Frédéric Encel intitulé *De quelques idées reçues sur le monde contemporain – Précis de géopolitique à l'usage de tous*. (Paris, éditions Autrement, 2013, 166 pages).

Le président Bertrand Collomb a ensuite passé la parole à son confrère de l'Académie française, **Amin Maalouf**, qui a fait une communication sur « La langue française et son rôle dans le monde ».

Pour introduire le sujet, l'orateur, d'origine libanaise, a commencé par sa propre famille, dont la branche paternelle était devenue anglophone au contact du protestantisme presbytérien, et dont la branche maternelle, de tradition catholique, était francophone. Mais c'est au bord du Nil, à une époque où « l'Égypte parlait français » qu'Amin Maalouf a reçu une éducation en français, ses parents estimant que « ceux qui apprenaient en premier le français avaient plus de facilité pour ensuite pratiquer l'anglais ». Si dans les années 1950 se posait encore la question du « choix entre deux langues à vocation planétaire, le français et l'anglais, la question n'est aujourd'hui plus de mise. Le français ne peut plus gagner la bataille ».

Loin de le déplorer, Amin Maalouf a estimé que cela n'a plus d'importance à l'heure de la mondialisation car les enjeux sont autres. Réfutant à la fois l'entêtement à défendre la langue française sur un mode passéiste et la résignation qui amène certains à prôner le « tout-anglais », l'Académicien a déclaré que « la langue française n'a pas vocation à être le plus timoré des loups, mais le plus audacieux des agneaux ». Par là, il entend que le français devrait désormais jouer le rôle de chef de file dans « un combat pour la diversité linguistique et culturelle ». Face aux déchirements qui affectent nos sociétés sous des prétextes identitaires religieux, il a exprimé « le rêve que le tissu identitaire du monde soit reconstitué autour des appartenances linguistiques, celles-ci étant les seules à pouvoir rivaliser avec les appartenances religieuses. » Dans une perspective européenne, il lui apparaît évident que « l'Union européenne ne peut se construire que sur le socle de sa diversité linguistique ». Pour ce faire, il conviendrait que chaque Européen apprit deux langues étrangères, la première appelée « langue personnelle adoptive » et la seconde « langue de communication internationale » qui serait l'anglais.

À l'issue de sa communication **Amin Maalouf** a répondu aux questions que lui ont posées **Xavier Darcos, Bertrand Collomb, Jacques de Larosière, Rémi Brague, Jean-David Levitte, Georges-Henri Soutou, Marianne Bastid-Bruguière, Philippe Levillain, Gilbert Guillaume et Pierre Delvolvé**.

À lire

- « Réforme du droit des obligations : présentation d'un projet de loi d'habilitation », dans Recueil Dalloz – 5 décembre 2013 – n°42, p. 2770. Extrait : « La grande réforme du droit des obligations prendra la forme d'une ordonnance, prise en vertu de l'habilitation prévue par le projet de loi relatif à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, présenté, en conseil des ministres, le 27 novembre. Comme on le sait, cette réforme, dont l'article 3 du projet de loi constitue la première concrétisation, est l'aboutissement, notamment, de nombreux travaux académiques, en particulier de l'avant-projet publié en 2005 par le groupe de travail animé par le professeur Pierre Catala, et des propositions formulées par l'**Académie des sciences morales et politiques** dans le cadre du groupe constitué sous l'égide du professeur **François Terré**. Si le texte propose de moderniser le droit des obligations en introduisant de nouvelles dispositions, une grande partie du projet vise à consolider les acquis en consacrant à droit constant dans le code civil des solutions dégagées depuis plusieurs années par la jurisprudence, et connues par les praticiens. »

- **Mireille Delmas-Marty** : « Destruction ou métamorphose de l'ordre juridique », note présentée à la World Policy Conference de l'IFRI, le 14 décembre, à Monaco. « La mondialisation entraîne désormais de telles interdépendances qu'elle semble atteindre les systèmes de droit dans leur légitimité comme dans leur efficacité. La légitimité est encadrée par l'universalisme des valeurs qui est inscrit dans les instruments de protection des droits de l'homme et de lutte contre les crimes menaçant l'humanité (crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocides) et sous-tend l'émergence des « biens publics mondiaux ». Quant à l'efficacité, elle est affaiblie par la globalisation des flux (flux économiques et financiers, flux d'informations numérisées), des risques (notamment sanitaires et environnementaux) et des crimes (terrorisme, corruption, trafics divers, y compris d'êtres humains ou d'organes). En pratique les interactions se multiplient entre systèmes de droit. Qu'elles soient horizontales (circulation des normes, dialogue des juges) ou verticales (internationalisation des normes, apparition de juridictions supranationales), elles perturbent la conception traditionnelle qui identifie l'ordre juridique interne à l'État et l'ordre international à un ordre interétatique. Certes l'État reste sujet fondamental de l'ordre juridique, mais il semble concurrencé par des acteurs non étatiques, comme les organisations internationales, les entreprises transnationales, les organisations non gouvernementales, parfois les experts scientifiques. »

- **Jean-Louis Crémieux-Brilhac** : « France – Grande Bretagne, deux visions de la Résistance française », dans *Le Débat*, n°177, novembre-décembre 2013, page 163 à 172. Extrait : « Un pays ne s'honore pas en esquivant sa vérité. Ce n'est ni diminuer ni démystifier la Résistance française, comme le veulent aujourd'hui certains, que de redonner sa place à l'apport britannique. Il importe de le dire : sans la BBC, sans les parachutages et atterrissages clandestins et sans le rôle du SOE, ni l'action en France des services secrets du général De Gaulle, ni la Résistance française, ni l'«insurrection nationale» n'auraient pu être ce qu'elles ont été. »

À savoir

- **Bertrand Saint-Sernin** fera, le vendredi 20 décembre, une communication sur « l'actualité du Timée » devant l'académie des inscriptions et belles-lettres.

- **Rémi Brague** a été l'un des deux orateurs principaux (*keynote speaker*) du colloque « Christianity and Freedom » organisé à la Pontificia Università Urbaniana de Rome, les 13 et 14 décembre, par l'Université Georgetown. Il y a donné une conférence intitulée « God and Freedom : Biblical Roots of the Western Idea of Liberty ».

- Lors de la 6^e World Policy Conference organisée par l'IFRI, sous la présidence de **Thierry de Montbrial**, du 12 au 15 décembre à Monaco, sont notamment intervenus **Jean-Claude Trichet**, **Jean-David Levitte**, mais aussi **Mireille Delmas-Marty** et **Stephen Breyer** qui ont participé à une même table ronde sur le thème « Destruction ou métamorphose de l'ordre juridique ». En ouverture, Thierry de Montbrial a fait le bilan suivant : « *En cette fin d'année 2013, l'état du système international reste fragile. La mondialisation se poursuit, mais le cœur n'y est plus, et l'on voit partout poindre la tentation nationaliste. Sur le plan économique, le déficit de gouvernance reste manifeste. Les grands États répugnent à s'appliquer à eux-mêmes les disciplines qu'ils veulent imposer aux autres, et le risque d'une reproduction de chocs comparables à celui de 2007-2008 n'a pas disparu. Le G20 paraît un bien frêle rempart. Du côté des BRICS, ou de certains d'entre eux, le dynamisme s'essouffle. L'Union Européenne continue de marquer le pas. Sur le plan commercial, le multilatéralisme semble moribond, cependant que les motivations d'initiatives comme le TTIP ou le TPP sont au moins autant politiques qu'économiques. En Asie de l'Est, la sécurité est menacée par de nombreux conflits territoriaux avec un état d'esprit peu ouvert à l'idée de réconciliation. Le Moyen Orient est loin d'avoir trouvé un nouvel équilibre. Un espoir est cependant né du côté de l'Iran. Dans un tel contexte, la WPC (World Policy Conference) a plus que jamais sa place.* »

- En présence de Michèle Delaunay, ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, **Ghislaine Alajouanine**, correspondante de l'Académie (section Morale et Sociologie) a remis, le 5 décembre, la Bourse Charles Foix « qui récompense depuis 10 ans les projets innovants permettant d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées. Les produits ou services primés apportent des solutions aux problématiques de dépendance des personnes âgées, favorisent leur mieux être, ou soutiennent le travail des aidants. Les lauréats portent les solutions d'avenir de la Silver Economie. »